



**DOSSIER**

Élections européennes



# LES ENJEUX ÉCOLOGIQUES DES ÉLECTIONS EUROPÉENNES

---

Fiche Récit de sobriété

Février 2024

## **Sobriété, quel récit pour l'Union européenne**

Jeanne Koskas, *Chargée de mission à LFE*

Lucile Schmid, *Vice-Présidente de LFE*

**L'usage du concept de sobriété dans le champ des politiques publiques est une nouveauté.**

À l'échelle européenne, son émergence est liée à l'accélération de l'urgence écologique, à certains éléments géopolitiques (guerre en Ukraine), à la volonté du gouvernement français de promouvoir la sobriété énergétique à Bruxelles, et à l'engagement d'ONG et de chercheurs sur ces enjeux.

### **1. L'Union européenne a construit sa légitimité environnementale sans faire de la sobriété une notion centrale**

Il y a quelques mois, en mars 2023, le GIEC donnait dans son sixième rapport de synthèse, sa définition de la sobriété : « **éviter dès le départ la demande en énergie, en matériaux, en terres, en eau, tout en assurant le bien-être de tous** ». Cette définition des scientifiques, en référence aux limites planétaires, n'exclut pas **des visions plus sociétales ou philosophiques**. Le dictionnaire Le Robert définit la sobriété comme une « modération, réserve (dans un domaine quelconque) ». **Elle rassemble alors un ensemble de pratiques, différentes les unes des autres, de modération dans la production et la consommation de produits ou de ressources, notamment énergétiques (e.g. la *low-tech*, le zéro déchet, l'économie de la fonctionnalité)**. Le terme français de sobriété lui-même, s'il peut renvoyer à l'anglais *sobriety* ou *sufficiency* n'a pas de traduction évidente, et il est moins couramment employé en langue anglaise qu'en français.

**Le terme de sobriété ne fonde explicitement aucune politique européenne.** Mais la prise en compte de l'environnement existe dès l'Acte unique européen de 1986, et est confirmée dans le traité de Maastricht en 1992. Le développement durable a ensuite été posé comme un objectif de l'Union dans le traité d'Amsterdam de 1997. L'Union européenne (UE) a progressivement élaboré des stratégies thématiques sur l'air, les déchets et l'économie circulaire, la gestion des ressources naturelles, l'usage des pesticides, la préservation des sols, le milieu marin ou la notion de ville durable, et formule depuis 1998 le principe d'« intégration des préoccupations environnementales » dans les autres politiques. Le rôle moteur de l'UE dans les négociations internationales sur le climat doit également être rappelé.

**C'est dans le domaine énergétique que l'UE a, de la manière la plus notable, adopté tôt des objectifs qui peuvent renvoyer au concept de sobriété.** Dès 2005, dans le cadre des engagements du protocole de Kyoto<sup>1</sup>, **elle a créé le plus grand marché du carbone au monde ; la faiblesse du prix n'a cependant pas incité les entreprises à réduire leurs émissions. La hausse de ce prix depuis 2018 a cependant inversé la tendance (cf. fiche Marché du carbone).**

**L'adoption d'un paquet climat-énergie de 2008 a mis en avant plusieurs objectifs à réaliser d'ici 2020 :** réduction de 20 % des émissions de GES par rapport à leur niveau de 1990, 20 % d'économies d'énergie, part des renouvelables portée à 20 % de la consommation. **En 2014, l'ambition a été rehaussée à l'horizon 2030 :** réduction d'au moins 40 % des émissions de GES sur le territoire de l'UE, part des énergies renouvelables d'au moins 32 %. Mais conformément à la démarche de libre échange qui la fonde, l'UE et ses États membres n'ont pas vraiment agi pour modifier un système de mondialisation économique et sociale qui a du mal à vraiment intégrer les préoccupations environnementales et qui vient percuter la notion de sobriété.

---

<sup>1</sup> Dans le cadre de ce protocole, les **38 États les plus industrialisés au monde** s'étaient engagés à réduire leurs émissions de gaz à effet de serre d'au moins 5% par rapport aux niveaux de 1990.

## **2. Depuis 5 ans, l'ouverture progressive d'une vision plus favorable à la sobriété**

Le dernier mandat du Parlement et de la Commission a marqué **l'émergence des préoccupations en faveur de la sobriété à l'échelle européenne**. Il ne figure pas en tant que tel dans le Pacte vert européen. Avec l'invasion de l'Ukraine par la Russie en février 2022, **la sobriété énergétique est devenue en revanche un enjeu central**. Cet impératif géopolitique (dépendance à l'égard du gaz russe) implique de trouver des fournisseurs alternatifs, mais aussi de réduire la consommation d'énergie. La directive européenne sur l'efficacité énergétique adoptée en juillet 2023 va dans ce sens, en prévoyant une baisse de la consommation énergétique d'ici à 2030 de 11,7 % à l'échelle de l'UE (soit la consommation énergétique de l'Espagne). Elle définit l'économie d'énergie comme « la quantité d'énergie économisée, déterminée en mesurant et/ou en estimant la consommation avant et après la mise en œuvre d'une mesure visant à améliorer l'efficacité énergétique »<sup>2</sup>. **Il est donc question d'efficacité et non de sobriété**. La Commission européenne a préconisé des mesures en 2022 pour réduire la consommation d'énergie en Europe — gaz et électricité — pour faire face à la pénurie de gaz russe. Celles-ci étaient provisoires, et leurs modalités laissées à l'appréciation des États membres.

**L'expression de sobriété énergétique n'a pas à ce stade de traduction littérale dans les textes européens**. L'interrogation sur les modèles de consommation reste à construire. Mais l'un des apports de cette nouvelle législation est la création d'une définition officielle de la pauvreté énergétique<sup>3</sup>. **La sobriété comme levier pour la lutte contre le réchauffement climatique reste donc un concept émergent**.

**Aujourd'hui, notre pays est en pointe pour porter la notion**. Il fait valoir que la sobriété est **un concept qui permet de construire une évolution structurelle du modèle de consommation énergétique**. En se fondant sur les scénarios énergétiques à l'horizon 2050 élaborés par RTE dans lesquels la baisse de la consommation d'énergie est un élément central, la France veut transposer l'approche à l'échelle européenne.

Plusieurs ONG et think tanks vont dans le même sens. L'association française négaWatt et une vingtaine de partenaires européens (universités, think tanks, centres de recherche, ONG appartenant à 21 pays européens) ont appelé à miser sur la baisse de la demande d'énergie, l'efficacité et les renouvelables, pour que la sobriété soit le point de départ, et non la variable d'ajustement, des politiques climatiques. En juin 2023, ils ont présenté à Bruxelles un scénario de transition énergétique européen baptisé Clever (« A Collaborative Low Energy Vision for the European Region ») pour décarboner l'Europe, en répondant aux exigences de sécurité d'approvisionnement et de soutenabilité (consommation des ressources, protection de la biodiversité...).

La Commission européenne finance par ailleurs le projet Fulfill<sup>4</sup>. En se fondant sur des analyses de cas dans cinq pays européens, combinées à des études qualitatives et quantitatives, il met l'accent sur le changement des comportements et sur la nécessité de transformer les infrastructures, les pratiques sociales et les régulations pour réduire la demande finale d'énergie, sans renoncer au bien-être collectif. En France, négaWatt et l'institut Jacques Delors font partie des structures associées.

## **3. Les enjeux et les modalités des changements nécessaires au niveau européen**

**Donner une plus grande place à la notion de sobriété à l'échelle européenne se heurte à certains obstacles politiques**, et nécessite de trouver des réponses adaptées sur les interactions entre mesures écologiques et enjeux sociaux d'une part, sur les enjeux d'innovation, de réindustrialisation et d'indépendance stratégique de l'Europe d'autre part.

---

<sup>2</sup> « Il faut maintenant que l'efficacité énergétique devienne un élément encore plus systémique de notre société, et cette directive révisée y contribue », a souligné le Vice-Président de la Commission Frans Timmermans.

<sup>3</sup> « Les nouvelles dispositions sur la responsabilisation des consommateurs et la pauvreté énergétique garantiront que notre transition vers une énergie propre est accessible à tous, y compris aux plus vulnérables », a expliqué la commissaire à l'Énergie, Kadri Simson.

<sup>4</sup> Celui-ci a débuté en septembre 2021 et devrait se poursuivre au moins jusqu'à l'automne 2024. <https://www.eurac.edu/en/institutes-centers/institute-for-renewable-energy/projects/fulfill>

**L'un des obstacles évidents tient à la « plasticité » de la notion et à la difficulté à la traduire en mesures opérationnelles** qui ne renvoient pas seulement à l'efficacité et/ou des économies de coût. **La sobriété relève du champ philosophique et éthique, mais aussi de réflexions plus scientifiques, économiques ou sociales.** Autant elle peut être un concept englobant et renvoyer à une vision et une orientation de moyen terme, en écho par exemple aux engagements de l'Accord de Paris et à l'objectif de neutralité carbone en 2050, autant elle doit être traduite en termes opérationnels. Les associations qui promeuvent la sobriété énergétique comme *negaWatt* ont ainsi développé des scénarios prospectifs. **Mais il n'existe pas encore aujourd'hui de référentiel commun au sein des institutions européennes pour définir et mettre en œuvre la sobriété.**

La place donnée au Pacte vert (*Green Deal*) dans la dernière mandature pourrait constituer un point d'entrée et un exemple. La manière dont a été installée en juin 2019 l'expression de *Green Deal* dans le débat public européen représente un exemple de récit écologique et institutionnel réussi. Celle-ci s'est approprié une expression qui était l'apanage des Verts au Parlement européen pour en faire sa marque de fabrique et conquérir sa légitimité politique. Ce succès a ensuite été prolongé autour de l'idée d'un nouveau Bahaüs européen<sup>5</sup>, forme d'école de pensée et de mise en œuvre du Pacte vert.

**Il reste que le terme de sobriété pose des interrogations spécifiques : est-il compatible avec des enjeux de croissance ?** Lui donner une extension générale ne fragiliserait-il pas les fondements de certaines politiques européennes (libre-échange, concurrence, agriculture...) ? L'angle n'est par ailleurs pas le plus simple, alors que les États membres ont des situations énergétiques très différenciées. Mais c'est aussi un domaine où les outils de décarbonation européens existent.

Donner à la sobriété énergétique une existence à l'échelle européenne suppose que les travaux relatifs à la modification des comportements prennent une nouvelle ampleur. Cela nécessite aussi que les questions liées à la pauvreté énergétique et aux inégalités trouvent des réponses crédibles, comme d'ailleurs à l'échelle nationale (comment dépasser la « sobriété subie »).

À l'approche des élections européennes de 2024, la tentation d'affaiblir le Pacte vert est sensible<sup>6</sup>, au-delà même des partis populistes et leurs alliés. **Dans ce contexte, la sobriété peut être une notion qui cristallise les enjeux.** La promouvoir nécessite de sortir du strict récit institutionnel. La montée en puissance de cette notion ne peut reposer que sur des initiatives conjointes d'instances citoyennes et de recherche, et d'acteurs plus officiels. Enfin, alors que l'évolution du monde oblige l'Union européenne à une réflexion structurelle sur son projet, **la notion de sobriété doit prendre place dans un récit plus large.**

#### **4. Deux propositions pour faire avancer le débat**

❖ **Une Conférence citoyenne sur la sobriété à l'échelle européenne** avec mandat de réfléchir aux formes que pourraient prendre la transposition de la définition du GIEC dans le projet européen. La sobriété est une notion à la fois plastique et « multiculturelle ». Elle se prête donc à un dialogue entre les institutions, des chercheurs, des acteurs associatifs et des citoyens qui permettrait d'aboutir à une définition partagée à l'échelle européenne.

❖ **Une réflexion interinstitutionnelle sur le Pacte vert pour structurer la démarche autour de trois angles fondamentaux : l'autonomie stratégique, l'exemplarité climatique et la sobriété.** Après une mandature, le Pacte vert européen doit être pérennisé et trouver un second souffle. La sobriété peut représenter une notion structurante, mais elle doit être articulée à des enjeux externes (justice climatique et exemplarité de l'UE) et à une stratégie d'autonomie stratégique et industrielle crédible.

<sup>5</sup> <https://www.europe-en-france.gouv.fr/fr/articles/le-nouveau-bauhaus-europeen-des-actions-et-des-financements-pour-associer-la-durabilite-au>

<sup>6</sup> Foucart, S. 2023. « Pour la première fois, toute l'Union européenne a enclenché la marche arrière sur l'environnement. » *Le Monde*, le 26 novembre 2023. [https://www.lemonde.fr/idees/article/2023/11/26/pour-la-premiere-fois-toute-l-union-europeenne-a-enclenche-la-marche-arriere-sur-l-environnement\\_6202428\\_3232.html](https://www.lemonde.fr/idees/article/2023/11/26/pour-la-premiere-fois-toute-l-union-europeenne-a-enclenche-la-marche-arriere-sur-l-environnement_6202428_3232.html)

## **A RETROUVER DANS LE DOSSIER**

<https://www.lafabriqueecologique.fr/dossier-6-les-enjeux-ecologiques-des-elections-europeennes/>

### **CHAPITRE 1 : CLIMAT ET BIODIVERSITÉ**

L'action climatique : une nouvelle étape, un changement de méthodes  
Biodiversité : pour une approche stratégique, au-delà de simples objectifs  
Rendre concrète la transition juste  
L'écologie face à la montée du populisme  
Sobriété, quel récit pour l'Union européenne  
Choisir les bons mots pour l'écologie européenne  
Politique d'adaptation à l'échelle européenne

### **CHAPITRE 2 : AGRICULTURE ET ALIMENTATION**

Politique agricole et alimentaire européenne, une nécessaire refondation  
Renforcer la régulation européenne des OGM et nouveaux OGM  
Lutte contre les pesticides en Europe : la grande désillusion  
Engager la transition sociale et écologique des pêches d'ici 2030  
Condition animale : les bons sentiments ne suffisent pas  
Le tournant climatique et environnemental de la politique commerciale européenne : une avancée fragile à consolider et à développer  
L'artificialisation des sols : l'essentiel reste à faire

### **CHAPITRE 3: ÉNERGIE ET ENTREPRISES**

Des politiques énergétiques au milieu du gué  
Quelle stratégie européenne vis-à-vis des producteurs d'énergies fossiles ?  
Le système d'échange de quotas : garde-fou face à la vague populiste ?  
La mobilité des personnes et des biens : il reste tant à faire  
L'Europe, chef de file de la durabilité des entreprises  
La low-tech, angle mort de la politique industrielle de l'UE  
L'impact écologique du numérique : des premières mesures, à renforcer

### **CHAPITRE 4 : CITOYENS ET ENVIRONNEMENT**

Réenchanter l'Europe de l'eau  
Consommation durable : de nombreuses initiatives à finaliser et amplifier  
Un nouveau souffle pour la co-construction citoyenne de la transition écologique  
Impliquer plus et mieux les territoires  
Une Europe pionnière pour la reconnaissance du crime d'écocide  
Pollution atmosphérique : redoubler d'efforts  
Pollution sonore : un sujet majeur trop mal traité